

WIR LIEFERN.

JETZT SEID IHR DRAN!

Négociations salariales Deutsche Post AG, 2020

Nos négociations collectives ont abouti à des bons résultats !

Après des négociations longues et difficiles, nous avons enfin obtenu un résultat !

- 3 pour cent de plus à partir du 1^{er} janvier 2021
- 2 pour cent de plus à partir du 1^{er} janvier 2022
- 300€ de prime Covid pour les employé·e·s avec un temps de travail hebdomadaire supérieur à la moitié du temps de travail hebdomadaire d'un·e employé·e à temps plein (38,5h)
- 150€ de prime Covid pour les employé·e·s avec un temps de travail hebdomadaire de 19,25h et inférieur, les stagiaires, les étudiant·e·s en alternance ainsi que les salarié·e·s sur appel, qui étaient en service en septembre 2020
Le paiement sera effectué en novembre 2020

Les stagiaires et les étudiant·e·s auront droit à

- 50 euros à partir du 1^{er} janvier 2021 et
- 40 euros à partir du 1^{er} janvier 2022.

La durée est de 28 mois jusqu'au 31 décembre 2022.

En plus :

- les licenciements pour motifs économiques seront exclus jusqu'au 31 décembre 2023
- les externalisations resteront exclues pour une année supplémentaire – jusqu'au 31 décembre 2021
les journées libres supplémentaires (RTT) seront étendues

C'est donc clair : vos grèves d'avertissement ont produit leur effet. Vous avez montré votre engagement, vous avez participé ou vous avez fait preuve de solidarité. Votre engagement pendant les grèves d'avertissement a été un signal fort à l'adresse de l'employeur et a nettement contribué à faire avancer les négociations. Merci pour tout cela !

Seuls les membres ver.di ont permis d'obtenir ces améliorations. Tu n'es pas encore membre ? Pour changer cela, c'est facile : ton comité d'entreprise ver.di t'aidera à le faire !

Photos, vidéos et toutes les infos sur les négociations salariales collectives :

psl.verdi.de/tarif/tarifrunde2020

#wirLiefern #trpost2020

WIR MACHEN TARIF
psl.verdi.de

